



## Compte rendu de la réunion du 27 août 2019 à 19H30 avec la mairie de Thorigny



### Présent(e)s :

- . **Pour la mairie de Thorigny** : M. Luc GUYAU, maire ; Mme Catherine CHEVOLLEAU et Mme Alexandra GABORIAU, adjointes et Mme Isabelle MAZOUE, conseillère municipale.
- . **Pour Bonbadilom** : Mme Gwendoline BOURNONVILLE, co-présidente ; Mme Gaëlle MANDIN et Nadège DE LAMBILLY co-trésorières ; Carole LE GALL et Mélanie AZURMENDI, co-secrétaires ; Mme Bérengère LEDDA et Mme Magali FONTAINE, co-directrices.
- . **Pour l'AGREP** : Jean-Philippe ELINEAU, président.

### Excusé(e)s :

- . **Pour Bonbadilom** : Mme Hélène GRELLIER, co-présidente.
- . **Pour les écoles** : M. Fabrice LOISEAU, directeur école Jacques Golly ; M. Karl TRAVAILLE, directeur école Jeanne d'Arc.

### Ordre du jour :

- Harmoniser les dates d'inscriptions et les inscriptions
- Harmoniser les horaires
- Questions diverses

La réunion a eu lieu à la salle municipale de Thorigny.

L'assemblée déplore l'absence de représentants/représentantes des 2 écoles qui font parties intégrantes de cette organisation. En effet, certains moments en journée sont critiques et demandent un respect rigoureux des horaires pour un bon déroulement. Le point de vue des directeurs aurait été très constructif et bénéfique pour harmoniser l'ensemble de la journée, tant pour les enfants que pour les encadrants.

La réunion commence par la lecture des effectifs de l'école Jacques Golly pour l'année scolaire 2019/2020. Pour cette rentrée il est annoncé un effectif de 129 enfants, soit une augmentation de 10%.

Pour le restaurant scolaire, Jessica a été embauché pour un contrat de 20H semaine. Une personne de l'ADMR a elle aussi été embauché pour un contrat de 7H semaine.

En ce qui concerne les inscriptions pour le périscolaire, elles ne sont pas encore finalisées car des permanences sont encore en cours. A la date du 27 août, Bérengère nous annonce qu'il y a 4 familles supplémentaire par rapport à l'année passée.

Les inscriptions pour la cantine ne sont pas encore clôturées puisque la dernière permanence aura lieu vendredi 30 août.

Une fois le point terminé sur les effectifs et les différentes inscriptions, un point est fait sur l'organisation d'une journée pour le péricentre et les écoles.

L'ensemble des participants de la réunion se mettent d'accord pour énoncer comment doit se dérouler une journée type et mettre en avant les points de difficulté. Il est demandé que ces horaires soient respectés pour l'année scolaire 2019/2020.

- 7h30 : ouverture du péricentre avec la présence de Brigitte et d'un animateur.
- 8h30 : départ des enfants avec Brigitte et l'animateur pour les écoles. A l'heure actuelle, l'animateur aide Brigitte à faire traverser les enfants de l'école publique puis la laisse seule pour aller jusqu'à l'école. L'animateur attend avec les enfants de l'école privée que cette dernière ouvre. Cette situation pose un problème car le taux d'encadrement n'est pas respecté.

Il est rappelé pendant la réunion que les deux écoles doivent normalement être ouvertes à **8h35 par un enseignant ou la direction**. L'ouverture des écoles doit être faite par un représentant de l'Education Nationale, cette responsabilité leur incombe.

- 8h35 : dépôt des enfants de l'école privée, Brigitte et l'animateur se dirigent ensuite vers l'école publique pour accompagner les enfants restants.
- 8h40 : arrivée des enfants à l'école publique avec les 2 encadrants.
- 12h15 : départ de l'école pour la cantine.
- 12h30 : arrivée à la cantine. Lavage de mains pour tout le monde. Il est souligné que cet horaire (départ à 12h15) est peu respecté par l'école publique. En effet en période de froid, l'habillement des petits prend beaucoup de temps. Les enfants de l'école privée et les petits de l'école publique démarrent leur déjeuner.

- 12h45 : les grands de l'école publique démarrent leur déjeuner.
- 13h30 : départ des enfants pour rejoindre les écoles. Il est décidé que cette organisation pour la pause méridienne est maintenue pour l'année scolaire 2019/2020, mais pourra être réévaluée aux prochaines vacances en fonction des besoins.
- 16h30 : fin des cours pour l'école publique. Brigitte et l'animateur récupèrent les enfants inscrits pour le péricentre. **A partir de cet horaire, Brigitte ne doit plus s'occuper de la classe pour laquelle elle travaille, mais se consacrer à la préparation des enfants pour le péricentre avec l'animateur.**
- 16h40 : départ des enfants vers le péricentre avec Brigitte et l'animateur. Il est important que cet horaire soit respecté, car trop souvent les enfants prennent le goûter en retard.
- 16h50 : l'animateur reste récupérer les enfants de l'école privée. Brigitte se retrouve donc seule pour gérer l'ensemble des enfants et le goûter. Cette situation est problématique.

Pour faciliter cette organisation, l'accueil de loisirs peut communiquer la liste des enfants ayant fait un dossier d'inscription aux directeurs des écoles. Ainsi, ils sauront si l'enfant pourra être pris en charge par l'accueil de loisirs ou s'il restera sous leurs responsabilités.

Pour conclure sur cette organisation, les principales difficultés rencontrées sont le non-respect des horaires, le manque de communication entre les intervenants et le manque de personnel à l'accueil de loisirs dû à de nombreux arrêts de travail.

La réunion se termine avec les questions diverses. La mairie envisage que du personnel de mairie soit mis à disposition pour effectuer quelques heures de ménage l'été au péricentre pour compléter celui que ne peut pas faire l'équipe d'animation (vitre, lessivage du sol...).

A l'heure actuelle le compteur électrique est commun à la cantine et au péricentre. Depuis 2 ans la facture d'électricité est en augmentation. Il est prévu de revoir la répartition de cette facture sur les structures.

Depuis la réunion précédente, la mairie s'est informée sur la possibilité de modifier les locaux d'un point de vue réglementaire. La réflexion est encore en cours, cependant plusieurs pistes vont être approfondies et notamment la destruction de la cloison entre la grande et la petite pièce.